Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Affiché le

ID: 029-252901145-20230130-B202307-DE

délibération n° B2023-07 du bureau syndical Séance du 30 janvier 2023

Programme ACTEE

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 11

Le trente janvier deux mille vingt-trois, à onze heures, le bureau du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère, convoqué le vingt janvier deux mille vingt-trois s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents:

Secteur d'ABERS/IROISE :

- Antoine COROLLEUR (Plourin)
- Roger TALARMAIN (Plouguin)

Secteur du CAP-SIZUN:

- René SOUBEN (Mahalon)

Secteur de CROZON-CHATEAULIN:

- Xavier BOREL (Le Faou)

Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN

- Jean-Yves QUERE (Ploudaniel)

Secteur de MORLAIX:

- François HAMON (Saint-Martin-des-Champs)

Secteur du PAYS BIGOUDEN:

- Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé)

Secteur de QUIMPER:

- Thomas FEREC (Briec)

Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU:

- Jacques RANNOU (Rosporden)
- Marie-José TOULLEC (Bannalec)

Collège des EPCI:

- Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes)

Services du SDEF: Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

- <u>Excusés</u>: Secteur du CENTRE : Pierrot BELLEGUIC, Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON : Marie-Claire HENAFF et secteur de QUIMPER : Hervé HERRY

Est élu secrétaire de séance : François HAMON

Envoyé en préfecture le 16/05/2023 Reçu en préfecture le 16/05/2023

ID: 029-252901145-20230130-B202307-DE

Programme ACTEE Délibération du Bureau N°B2023-07

ACTEE – programme SYCOMORE

Le président rappelle que le SDEF a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt SEQUOIA (Soutien aux Elus, Qualitatif, Organisé, Intelligent & Ambitieux), intitulé SYCOMORE.

Par délibérations successives du Bureau, il a été approuvé une liste d'études de faisabilité pour la rénovation des chaufferies. Dans la continuité de ce programme d'études, une liste complémentaire est présentée :

Hanvec: mairie

Hanvec: garderie et ALSH

Névez: mairie Esquibien: piscine Landéda: mairie

Landéda: réseau technique

Lanmeur: mairie

Milizac-Guipronvel: centre Ar Stivell

Plounéour-Ménez: mairie

Plounéour-Ménez : école et garderie

ACTEE - programme SUMAC

Le président rappelle que le SDEF a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt PEUPLIER (Préservation, Efficacité et Utilité pour un Patrimoine Lisible, Intemporel et des Édifices Résilients), intitulé SYCOMORE.

Par délibérations successives du Bureau, il a été approuvé une liste d'études télégestion, une liste complémentaire est présentée :

CCHPB: salle Avel Dro à Plozévet

Service CCHPB: salle Raphalen à Plonéour-Lanvern

♥ Kersaint-Plabennec : salle Kreizker

♥ Briec : salle Arthemuse

♦ Porspoder : salle Henri Léon

Par délibérations successives du Bureau, il a été approuvé une liste d'études techniques installations thermiques, une liste complémentaire est présentée :

Dinéault \rightarrow six CTA

Briec \rightarrow quinze installations

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

sapprouve la liste complémentaire du programme SYCOMORE,

suprouve les listes complémentaires du programme SUMAC.

Le 03 AVRIL 2023

Le Président du SDEF

Antoine COROLLEUR

Le secrétaire de séance François HAMON

Page 2 sur 2